

De la qualification des systèmes de production laitière à la qualification d'un territoire : témoignage sur le cas du Beaufort

B. DUBEUF (1), G. BURLERAUX (2)

(1) INRA-SAD-LRDE, quartier Grossetti, BP 8, 20250 Corte

(2) Union des Producteurs de Beaufort, 1, rue du Château, 73000 Chambéry

RÉSUMÉ – Dans les hautes vallées alpines de Savoie, les producteurs de Beaufort développent, depuis trente-cinq ans, une dynamique de qualification de produit fondée sur des notions d'origine, de terroir et d'identité locale. Pour préserver la cohérence de cette logique tout au long du processus de production, ils engagent une dynamique autour des races bovines locales (Abondance et Tarentaise), point de départ de la mise en place de dispositifs de qualification sur les systèmes de production laitière. Le déploiement de ces dispositifs de qualification du produit aux systèmes de production laitière s'inscrit dans une logique d'identité professionnelle (reconnaissance des différentes fonctions des éleveurs) et dans une logique territoriale reposant sur un enjeu collectif, l'aménagement du territoire.

From qualification of livestock farming systems to qualification of territory

B. DUBEUF (1), G. BURLERAUX (2)

(1) INRA-SAD-LRDE, quartier Grossetti, BP 8, 20250 Corte

(2) Union des Producteurs de Beaufort, 1, rue du Château, 73000 Chambéry

SUMMARY – In the french northern Alps, in the high valley of the Savoie, farmers construct a dynamic of cheese qualification based on tradition and local identity. To preserve the coherence of this logic, all over the production process from milk production to cheese marketing, farmers involve a dynamic around local dairy herd breeds, Abondance and especially Tarentaise. It is the beginning of setting of qualification process about livestock farming systems. This qualification process leads into the qualification of farmers (acknowledgement of different farmers functions) and also into the qualification of territory (land-use planning).

INTRODUCTION

La production du Beaufort est issue d'un système agro-pastoral qui a constitué jusqu'au début du XX^e siècle le pivot de l'économie des hautes vallées alpines de Savoie. Les profondes mutations, auxquelles ont été confrontées ces vallées dans les années cinquante, ont destabilisé le système Beaufort. Pour lutter contre la désertification de leur région, des producteurs se sont mobilisés autour de leur produit. Ils ont progressivement construit une organisation de producteurs pour gérer l'ensemble du processus de production, de la production laitière à la commercialisation du fromage. Cette organisation s'est concrétisée par des coopératives de fabrication et une Union des Producteurs de Beaufort (UPB) fédérant celles-ci (tableau 1). Avec l'obtention de l'appellation en 1968, les producteurs ont fait le choix stratégique d'une logique de production fondée sur des notions d'origine, de terroir et d'identité locale, et ainsi ont pu transformer les contraintes liées à la production laitière de haute montagne en atouts pour valoriser le produit. Ils insistent sur la cohérence de ce choix tout au long du processus de production.

Pour construire et maîtriser la qualité de leur produit, conforter sa notoriété et sa réussite commerciale tout en préservant une cohésion sociale, les producteurs (1) agissent à travers leurs instances (syndicat de défense et UPB). Ils se projettent continuellement dans l'avenir et construisent ensemble des règles de qualification dans le cadre de l'appellation (Dubeuf, 1996). La révision de ces règles les engage progressivement dans une dynamique de qualification territoriale, qui concourt à valoriser non seulement le produit mais aussi l'espace et les hommes. L'article se propose d'analyser l'articulation progressive du processus de qualification des systèmes de production laitière à celui d'un territoire. Il conclut sur les conditions de cette dynamique susceptibles d'être transportables dans d'autres territoires.

1. LA DYNAMIQUE DE MISE EN ŒUVRE DE RÈGLES DE QUALIFICATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION LAITIÈRE

1.1. LA QUESTION DE LA QUALIFICATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION LAITIÈRE

Depuis des siècles, les montagnards (2) utilisent et mettent en valeur les alpages du Beaufortain et de la Tarentaise pour produire du lait destiné à la fabrication du Beaufort (Viallet, 1993). Les conditions rencontrées dans l'exploitation de la montagne liées à sa configuration spatiale (petites structures, alpages, montagnettes, « remues » (3) ont conduit au développement de systèmes de production laitière variés, qui fonctionnent en intercomplémentarité : citons les mouvements d'animaux entre exploitations pour l'hivernage ou l'inalpage. Le système agro-pastoral ancestral reposait donc

sur une diversité des systèmes de production laitière, et sur un nombre important d'exploitations agricoles.

La volonté de pérenniser le maximum d'exploitations a induit implicitement les responsables du Beaufort à préserver cette diversité. Dans les années 70, la standardisation du processus de production laitière n'épargne pas les zones de montagne et la réussite commerciale du produit amène les producteurs à se spécialiser davantage dans la production de lait en délaissant l'élevage des génisses. Progressivement, l'orientation des systèmes de production laitière vers une intensification fourragère et laitière conduit à une exploitation accrue des fonds de vallées au détriment des versants montagnards et à une augmentation de la production de lait d'hiver, alors que le lait d'été et tout particulièrement le lait d'alpage constitue en grande partie le lien entre le Beaufort et son origine. Aussi, devant le risque d'appauvrissement de la diversité des systèmes et la rupture de cohérence qui en résulterait au sein du processus de production du beaufort, les instances du Beaufort engagent une dynamique de qualification des systèmes de production laitière.

1.2. LA RACE LOCALE, ÉLÉMENT DE QUALIFICATION D'UN SYSTÈME AGRAIRE

La démobilitation des producteurs de leur fonction d'éleveur au profit d'achat de génisses prêtes de races plus productives que les races locales a des implications non seulement sur l'élevage des génisses mais aussi sur la sélection des races et leur avenir. En s'imposant l'utilisation des races bovines locales, Abondance et Tarentaise, et en s'engageant dans le schéma de sélection de la race Tarentaise, les producteurs ont réappris à coopérer entre eux et à développer des coopérations avec différents organismes (centre d'insémination, UPRA (4), chambre d'agriculture, contrôle laitier). Ils ont mis en place une stratégie de gestion de la race locale, qui s'inscrit dans un processus de développement (Casabianca et Vallerand, 1994). L'application du décret du 29 décembre 1986 sur l'utilisation exclusive de ces races a pris la forme d'une convention entre producteurs et coopératives liant la mise en conformité progressive des troupeaux avec une politique de paiement du lait incitative (5). Cette dynamique autour des races locales a été le point de départ de la mise en place de dispositifs de qualification des systèmes de production laitière. Dans cette dynamique, la race locale apparaît comme un concept organisateur du système agraire (Vissac, 1994).

1.3. LA QUALIFICATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION LAITIÈRE

Les modifications successives du décret définissant l'appellation en 1986 et en 1993 montrent un renforcement des exigences sur certaines caractéristiques des systèmes de production laitière (6), nécessaires pour éviter une évolution vers un

(1) Les producteurs sont des éleveurs qui livrent leur lait aux coopératives fabriquant le Beaufort. Ce terme exprime leur sentiment d'appartenance à l'univers des producteurs de Beaufort.

(2) Le montagnard représente le paysan aisé qui exploite la montagne ou alpage avec sa famille et quelques domestiques. Cette unité d'exploitation, sur laquelle se met en place le système agro-pastoral, n'est pas toujours exploitée par son propriétaire. Le fermage constitue alors le mode d'exploitation (Viallet, 1993).

(3) Dans le cycle agro-pastoral, les exploitants se déplacent de chalet en chalet avec leur troupeau en suivant le rythme de la pousse de l'herbe. Les différentes étapes de ce parcours s'appellent les « remues ».

(4) UPRA: Unité pour la promotion des races

(5) L'application du décret de 1986 sur l'utilisation des races Tarentaise et Abondance a fait l'objet d'une période transitoire jusqu'au 1^{er} janvier 1992, durant laquelle les producteurs ont reçu une prime par litre de lait en fonction de la composition du troupeau en races locales.

(6) Ceci se traduit par l'utilisation des races locales (décret de 1986), par l'utilisation maximale de fourrages provenant de l'aire géographique d'appellation et par la limitation de l'intensification laitière : limite de la productivité annuelle du troupeau à 5000kg/VL/an et limite de l'intensification fourragère par l'adoption d'un épandage des déjections mieux équilibré sur l'ensemble des parcelles (décret 1993).

modèle unique productiviste et préserver la cohérence de systèmes de production spécifiques des hautes vallées alpines ainsi que leur diversité.

Ces exigences renforcent les liens de proximité (Torre, 1993) entre les producteurs et paradoxalement avec leur environnement socio-technique vers la fin des années 80 (7). En mobilisant les producteurs sur une fonction d'entretien qu'ils pourront justifier par leurs pratiques et qu'ils seront prêts à revendiquer, les instances du Beaufort les inscrivent dans une dynamique d'aménagement du territoire, qui implique la coopération avec d'autres acteurs (touristes, agents de développement agricole, etc.).

2. VERS UNE QUALIFICATION DU TERRITOIRE

2.1. LES RELATIONS ENTRE LE SYSTÈME BEAUFORT ET LE MILIEU SCIENTIFIQUE

Les choix stratégiques de maintenir la diversité des systèmes de production laitière et de mélanger les laits de troupeaux issus de chaque traite uniquement au moment de l'emprésurage pour conserver les qualités intrinsèques du lait ont conduit à une diversité importante de la matière première. Les fromagers cherchent à ajuster leurs pratiques fromagères à cette diversité. L'appui de la recherche, dans ce domaine, leur a permis d'améliorer la qualité intrinsèque du fromage tout en respectant la méthode traditionnelle de fabrication (8).

Ces choix ont également orienté la logique de qualification des laits et de leur système de production. En effet, le lait contribue à qualifier le fromage à travers ses systèmes de production. La logique de production laitière doit être également fondée sur une identité et une tradition montagnardes. L'intégration d'innovations techniques au sein des systèmes de production laitière se négocie collectivement dans le sens d'une diversification de ces systèmes et d'un maintien de pratiques cohérentes avec ces systèmes.

La dynamique de qualification soulève continuellement des questions d'ordres technique et scientifique non élucidées et spécifiques ; ceci nourrit la collaboration avec le milieu scientifique. La création de fonctions d'interface entre les producteurs et les organismes de recherche et de développement dans le cadre du GIS Alpes du Nord a permis de stabiliser puis de formaliser les relations entre le système Beaufort et le milieu scientifique.

Les travaux de recherche issus du GIS Alpes du Nord produisent des connaissances scientifiques pour élaborer des méthodes et outils adaptés à la diversité des systèmes de production laitière et à la spécificité des filières de produits locaux typiques des Alpes du Nord. Ils contribuent donc à leur développement. Il s'instaure une étroite coopération entre les activités de recherche, les activités de production et les activités de développement.

2.2. LE COUPLAGE DU SYSTÈME FROMAGER ET DU TOURISME

Les premiers liens entre le système Beaufort et l'activité touristique se tissent à partir des années 70 pour trouver un débouché commercial à la production de Beaufort. La crise

commerciale des pâtes pressées cuites de 1970 conduit l'UPB à développer une politique de promotion du beaufort reposant sur l'accueil du public dans les fromageries, car elle est peu coûteuse et se révèle efficace avec le développement du tourisme. Les coopératives implantent donc des points de vente directe dans les sites touristiques (stations de ski) pour faire connaître et apprécier leur produit. La modernisation des ateliers de fabrication s'accompagne de la construction d'une salle de visite permettant aux touristes d'assister à la fabrication. Le développement du tourisme a également favorisé la pluriactivité saisonnière des producteurs qui s'est axée dans un premier temps sur l'hiver (pisteur, moniteur de ski), puis récemment sur la période estivale (tables d'hôtes, accompagnateurs de randonnée pédestre...).

Les relations entre le système Beaufort et le système touristique se renforcent continuellement et constituent des interdépendances qui déterminent un effet dynamique positif et réciproque pour ces deux économies. Les touristes et les restaurateurs contribuent à la notoriété du beaufort et constituent de plus un des circuits commerciaux. Le système Beaufort en entretenant l'espace et en participant à la vie économique de ces zones de montagne satisfait la demande sociale et les besoins des opérateurs touristiques en procurant un atout indéniable pour le tourisme vert.

2.3. DE LA MULTIPLICITÉ DES QUALIFICATIONS DES PRODUCTEURS À UNE ORGANISATION TERRITORIALISÉE

Baser la justification du mode de qualification du Beaufort sur le développement local conduit à réhabiliter la fonction d'entretien de l'espace de l'agriculture aux yeux des producteurs mais également des collectivités territoriales. Les instances du Beaufort espèrent convaincre les collectivités territoriales impliquées dans la construction du territoire de mettre en place une convention sur les paysages à préserver qui s'inscrive dans la logique de cohérence entre le fromage et son image. Une demande de « tourisme de territoire » (Plassard, 1994) s'exprime également à l'égard du monde rural. Cette conception de l'accueil qui s'apparente à une économie basée sur l'échange se révèle complexe. Concevoir un ensemble d'activités pour le ressourcement, la détente, la pédagogie de la nature, la découverte suppose que l'exploration de ces nouveaux besoins sociaux se fasse avec d'autres acteurs que les seuls ruraux. Dans ce domaine, la confrontation entre sociologues, professionnels du tourisme, « agrinovateurs », etc. peut contribuer à aider à l'identification des besoins, à leur qualification, à leur traduction en produits à tester et à expérimenter (Burleraux, 1994).

En poursuivant la création de nouvelles synergies fonctionnelles avec des partenaires dont les perspectives sont complémentaires, les instances du Beaufort anticipent un système dont la finalité serait la création de nouvelles fonctions reconnues pour les producteurs, de nouveaux produits et de nouvelles coopérations qui auraient un effet dynamique sur le tissu rural local.

(7) Dans le cadre du Programme Intégré de Développement Agricole (PIDA) Beaufort mis en place en 1991, l'UPB en liaison avec l'EDE a développé des actions de communication auprès des producteurs pour les solidariser autour des dispositifs de qualification des systèmes de production laitière et instaurer ainsi le dialogue avec les agents de développement.

(8) Les fromagers cherchent continuellement à adapter leur savoir faire en utilisant l'information issue des connaissances scientifiques produites par l'INRA, l'Institut Technique du Gruyère (ITG) mais aussi par le laboratoire technique de l'UPB.

3. DISCUSSION ET CONCLUSION

3.1. LE PILOTAGE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION LAITIÈRE DANS LES FILIÈRES FROMAGÈRES D'AOC

En qualifiant les systèmes de production laitière et en mobilisant les producteurs sur des fonctions d'entretien de l'espace et d'accueil pour le tourisme vert, les responsables professionnels du Beaufort ont élaboré un cadre pour piloter les systèmes de production laitière. En effet, le pilotage de ces systèmes est guidé par la finalité du lait et par leur ancrage dans le territoire.

Dans les Alpes du Nord, la diversité des systèmes de production laitière a conduit progressivement à raisonner un conseil en exploitation agricole adapté à la diversité des situations (Jeannin et Cristofini 1990, Fleury *et al*, 1996). En outre, le conseil en élevage doit aussi être cohérent avec les attentes des coopératives en matière de qualité du lait et avec la logique de production du Beaufort. Actuellement, un travail de recherche-développement est réalisé au sein du GIS Alpes du Nord pour élaborer, avec les contrôleurs laitiers et les techniciens de coopérative un conseil sur le pilotage des activités d'élevage sous la double exigence de la qualité du lait et de l'entretien de l'espace (Dubeuf *et al*, 1996).

3.2. LES FACTEURS FAVORABLES À L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DES SYSTÈMES FROMAGERS D'AOC ?

Les Alpes du Nord, comme d'autres zones de montagne (Rouquette, 1994), constituent des territoires où s'expriment des dynamiques autour d'identités fromagères et raciales, qui entraînent un processus de développement local. A la lumière du système Beaufort apparaissent certains facteurs favorables à l'émergence d'un tel processus dans d'autres territoires.

En tout premier lieu, la capacité des hommes à développer un projet qui mobilise des ressources locales. Dans le cas des systèmes fromagers, cela passe par la mise en valeur des ressources fourragères spécifiques de l'espace et par la (re)construction d'une tradition laitière et fromagère. La qualification des systèmes de production laitière, qui revient à qualifier des « façons de produire » du lait, est un élément fondamental pour engager un processus de développement de filière. En effet, elle conduit d'une part à qualifier les producteurs de lait et à faire reconnaître leurs différentes fonctions (de production, d'entretien de l'espace, d'accueil et de tourisme). D'autre part, elle permet d'explicitier l'originalité de la matière première, et donner aux producteurs le moyen de mieux valoriser le lait. La redistribution de la valeur ajoutée des fromages d'AOC est plus ou moins bénéfique aux producteurs de lait selon le rapport de force qui s'établit entre eux et les transformateurs et affineurs (Perrier-Cornet, 1990). En second lieu, la capacité des acteurs des systèmes fromagers d'AOC à créer des réseaux locaux innovants qui soutiennent la logique de production du fromage et facilitent l'ancrage territorial du système fromager. Concernant le système Beaufort, citons l'appui du tourisme pour maintenir l'authenticité du produit et conforter sa notoriété ; l'appui du milieu scientifique pour aider à maîtriser la qualité intrinsèque du produit et à codifier les savoir faire locaux traditionnels ; l'appui des organismes du développement agricole pour aider les producteurs à piloter leur système production laitière et mieux les insérer dans le système des AOC.

Enfin, la capacité stratégique d'anticipation des acteurs, basée sur l'élaboration de nouvelles règles de production, permet une adaptation constante aux transformations du contexte économique, technique et social.

RÉFÉRENCES

BURLERAUX G., 1994. Du terroir au territoire - l'appellation d'origine beaufort -. DEA Institut géographie alpine Grenoble. 97 pages + annexes.

CASABIANCA F., VALLERAND F., 1994. Genet Sel Evol 26, Suppl 1, 343s-357s.

DUBEUF B., 1996. Economie Rurale, 232, 54-61.

DUBEUF B., HAUWUY A., BURLERAUX G., DELOIRE Ph., 1996. 4 th International livestock farming systems symposium in Foulum, Dk, 22-23 August 1996.

FLEURY Ph, DUBEUF B., JEANNIN B., 1996. Agricultural Systems, vol. 52, n° 2/3, p. 199-212.

JEANNIN B., CRISTOFINI B., 1990. Etud. Rech. Syst. Agraires Dév., 16, 67-78.

PIERRET-CORNET Ph., 1990. Economie Rurale, 195 : 27-33.

PLASSARD F., 1994. Terroirs en prospective. Quels nouveaux contrats ville-campagne ? édition PROCIVAM. mars 1994. 110 pages.

ROUQUETTE J.L., 1994. Etud. Rech Syst Agraires Dév., 28 : 195-204.

TORRE A., 1993. Revue d'Economie Régionale et Urbaine n° 3, 431-448.

VIALLET H., 1993. Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Âge au XVIII^e siècle. Centre Alpin et Rhôdanien d'Ethnologie Grenoble. Ed. Académie Salésienne Annecy. 275 pages.

VISSAC B., 1994. Etud. Rech. Syst. Dév., 28 : 241-248.